



## VILLE DE CLERMONT

### AVIS PUBLIC

---

Est par la présente donnée par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la Ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du lundi 11 avril 2022 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogations mineures suivantes :

- **Propriété située au 70 rue Beauregard, sur le lot 5172727 du cadastre de Québec :**

Réputer conforme la construction d'une résidence avec une marge avant maximale à 13,6 mètres alors que la marge avant maximale exigée est de 6,5 mètres.

Réputer conforme l'aire de stationnement construite dans la cour avant du terrain alors que cela est interdit.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance extraordinaire du 11 avril 2022.

Donné sous mon seing à Clermont, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille vingt-deux.

---

France D'Amour, directrice générale